



## RÉSOLUTION 4/2019

### MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME MONDIAL D'INFORMATION

#### L'ORGANE DIRECTEUR,

**Rappelant** ses résolutions et décisions antérieures concernant la Vision et le Programme de travail sur le Système mondial d'information, plus particulièrement les résolutions 3/2015 et 5/2017,

**Rappelant aussi** la contribution du Système mondial d'information visé à l'article 17 du Traité international au Système multilatéral d'accès et de partage des avantages, en particulier en ce qui concerne les dispositions du paragraphe 2, alinéa a), de l'article 13,

**Remerciant** les gouvernements de l'Allemagne et du Canada de l'aide financière qu'ils ont apportée pour la mise en œuvre du Programme de travail sur le Système mondial d'information pendant l'exercice biennal 2018-2019 et l'organisation de la troisième réunion du Comité scientifique consultatif sur le Système mondial d'information (le Comité scientifique consultatif) visé à l'article 17,

1. **Prend note** des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de travail sur le Système mondial d'information pendant l'exercice biennal 2018-2019 et souhaite que cette mise en œuvre se poursuive au cours de l'exercice biennal 2020-2021;
2. **Prend note** des progrès effectués concernant l'utilisation volontaire des identificateurs numériques d'objets (DOI) et **demande** au Secrétaire, sous réserve des ressources disponibles, de poursuivre les efforts entrepris pour renforcer les capacités des parties prenantes concernées, notamment dans les pays en développement, et d'examiner les lignes directrices relatives aux identificateurs numériques d'objets, en tenant compte des observations communiquées par les banques de gènes nationales;
3. **Prend note** de la collaboration en cours avec la base de données Genesys, le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phylogénétiques (WIEWS), le système GRIN Global, le portail européen de recherche pour les ressources phylogénétiques (European Search Catalogue for Plant Genetic Resources, EURISCO) et le Système de documentation et d'information (Web-SDIS) du Centre de ressources phylogénétiques de la Communauté du développement de l'Afrique australe, et **demande** au Secrétaire de continuer à renforcer la coopération avec les institutions et les initiatives pertinentes et de faciliter l'échange d'informations avec les systèmes d'information existants par l'intermédiaire du Système mondial d'information, y compris le réseau international DivSeek, les données ouvertes mondiales pour l'agriculture et la nutrition (initiative GODAN), la plateforme de mégadonnées de l'Organisation du Système CGIAR et le Système mondial d'information sur la biodiversité (SMIB), tout en évitant les doublons d'activités;
4. **Encourage** l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) à étudier les possibilités d'accès libre à la base de données PLUTO et d'utilisation – notamment le téléchargement – des informations que celle-ci contient, par exemple au moyen de liens de PLUTO vers le Système mondial d'information;
5. **Demande** au Secrétaire, sous réserve des ressources disponibles, de créer dans la structure du portail du Système mondial d'information des liens vers les informations liées aux ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA), par exemple sur les méthodes, les normes, les acteurs concernés, le renforcement des capacités ou des questions d'ordre juridique, conformément à la législation nationale et/ou locale, le cas échéant;

6. **Prend note** du projet intitulé «Élaboration d'une liste de descripteurs internationalement reconnue pour la documentation des espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées conservées *in situ*», qui est actuellement mené par le Secrétariat et qui est financé par le Gouvernement de l'Allemagne, et **encourage** la participation d'experts au processus de consultation;
7. **Prend également note** de l'utilité d'une terminologie contrôlée et d'ontologies<sup>1</sup> des espèces cultivées et **demande** au Secrétaire, sous réserve des ressources disponibles, d'encourager la conversion en ontologies des descripteurs d'espèces cultivées existants et d'étudier plus avant l'utilisation d'ontologies stables par l'intermédiaire du Système mondial d'information;
8. **Rappelle** l'avis du Comité scientifique consultatif concernant l'utilité d'attribuer des identificateurs numériques d'objets à l'information associée aux RPGAA et **remercie** les parties prenantes et les utilisateurs qui ont présenté des informations sur l'attribution d'identificateurs numériques d'objets à l'information de séquençage génétiques/aux données sur les séquences génétiques<sup>2</sup>, notamment pour établir des liens entre les données phénotypiques et les données de passeport d'une part et les données génomiques d'autre part;
9. **Demande** au Secrétaire d'encourager les utilisateurs à établir des liens entre les publications et ensembles de données scientifiques et les RPGAA, de les guider à cette fin et de les aider à introduire ces informations dans les systèmes de gestion de l'information;
10. **Remercie** le Comité scientifique consultatif de la création de points d'entrée dans le plan directeur du portail et **demande** au Secrétaire d'intégrer ces points d'entrée au portail du Système mondial d'information, dans les meilleurs délais;
11. **Prend note** des progrès accomplis en ce qui concerne le réseau international DivSeek et **demande** au Secrétaire d'étudier les possibilités d'une collaboration plus poussée avec ce réseau, conformément aux indications du Bureau de la neuvième session de l'Organe directeur;
12. **Décide** de convoquer de nouveau le Comité scientifique consultatif avec la même composition et le même mandat que lors de l'exercice biennal précédent, sous réserve des ressources financières disponibles, et **demande** au Secrétaire de continuer à tenir le Comité informé des progrès accomplis dans l'application de la Vision et du Programme de travail sur le Système mondial d'information;
13. **Invite** le Comité scientifique consultatif à revoir, si cela s'avère nécessaire, le Programme de travail sur le Système mondial d'information afin que l'Organe directeur l'examine à sa neuvième session;
14. **Demande** au Comité scientifique consultatif de continuer à examiner les questions d'ordre technique et scientifique ayant trait à l'information de séquençage numérique/aux données sur les séquences génétiques, compte tenu des législations nationales, le cas échéant;
15. **Invite** les parties contractantes et les autres gouvernements et parties prenantes à fournir les ressources nécessaires à la mise en œuvre du Programme de travail, notamment en ce qui concerne le développement ultérieur du portail du Système mondial d'information, l'examen des ontologies des espèces cultivées et l'appui aux activités de formation et de renforcement des capacités dans les pays en développement;
16. **Demande** au Secrétaire d'assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations du Comité scientifique consultatif et de présenter un rapport sur l'état d'avancement de cette mise en œuvre à l'Organe directeur, à sa neuvième session.

---

<sup>1</sup> Les ontologies des espèces cultivées reposent principalement sur les descripteurs de ces espèces et introduisent des notions telles que celles d'interopérabilité et de relations hiérarchiques dans la liste de base pour faciliter les recherches structurées.

<sup>2</sup> L'Organe directeur n'a pas encore décidé quelle expression employer pour désigner «l'information de séquençage numérique/les données sur les séquences génétiques» et utilise par conséquent ces expressions pour le moment.